

(4)

16^e. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets va-t-il à l'école?

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

Point.

b. Ou des sommes affignées & payées à l'école?

Le lignou.

c. Fondations?

Le lignou.

d. Caisses communales?

Des Communes Chêneux & Corsaux

e. Biens d'église?

Rien.

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

Le lignou

g. De biens-fonds?

Rien.

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Point.

Remarques.

1^e. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2^e. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3^e. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1^e. Nom de l'endroit où est située l'école?

{ 1^e Chêneux

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

{ a Village de 58 Maisons distante de deux heures en montagne du chef-lieu de la Commune.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

{ b Il appartient à la Commune du Chatellard.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

{ c De la Paroisse de Montreux. Agence Chatellard

d. District

{ d Veyoy

e. Canton

{ e Leman

2^e. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3^e. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

{ Trois hameaux appartiennent au ressort de l'école de Chêneux. Savoie, Songier, Petit, & Guarennes. La Circonference du premier contient 12 Maisons

{ 3^e Celle du Second 14 Maisons Et celle du 3^e 11 Maisons

Ce que joint aux 58 de Chêneux fait 95 Maisons

{ Ils sont éloignés de quart d'heure de Chêneux

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

{ 6^e Chêneux fournit actuellement 18 Enfants. Songier 10. Petit 14. & Guarennes 11. En tout 43 Enfants.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

{ Dans ce nombre je comprends une dizaine de petites qui ne sont pas en âge de fréquenter l'école qu'en été.

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonference?

{^a Demi heure}

a. Leurs noms.

{^a Planches, Clavens, et Brest. Dans la Paroisse.}

b. Leurs distances réciproques.

{^a Depuis Planche à Clavens, demi-heure, & depuis Clavens à Brest, autant.}

I.

INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

{^a Lecture, Religion, écriture, Orthographe, Arithmétique, & le Chant des psaumes.}

- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

{^a On tient l'école toute l'année, excepté pendant le Mois d'Octobre.}

- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

{^a Pour la Lecture, le Nouveau Testament, un abrégé historique du Vieux, avec réflexions, par G. T. Seillet. Pour la Récitation, le Catéchisme d'Osterwald, recueil de Câssages, & un abrégé de Grammaire.

- 8°. Préceptes & réglements, comment sont-ils observés?

{^a Il n'en existe point. Le Pasteur de la Paroisse chargé par son état de l'inspection des écoles, indique verbalement aux Régents, comment ils doivent remplir leurs devoirs.

- 9°. Durée de l'école chaque jour?

{^a Pendant les Mois de L'Avril, Janvier, Février & Mars, on fait 3 écoles par jour, qui durent 9 heures; le reste de l'année, on n'en fait que 2 par jour, elles durent au moins 8 heures.

- 10°. Les enfants sont-ils distribués ou classés?

{^a Les enfants sont divisés par le Pasteur, en quatre classes. Dans la 1^{re} sont ceux qui lisent le plus correctement, & qui savent leurs Catéchismes; la 2^e est formée de ceux qui lisent un peu moins bien, & qui réussissent à la tâche; ceux qui connaissent à lire & à réciter fortement la 3^e. Et ceux qui épellent la 4^e.

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

{^a Le ci-devant Barron du Chatellard, après un examen public, & nomination du Ministre.

- b. D'où est-il?

{^a De Chermex.

- c. Son nom

{^a Vincent Ducret.

{^a Y sont exceptées les Jours de Marché, ou foire dans le District, que les Régents ne sont point tenus, s'ils veulent, de faire l'école.

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

f. Depuis combien de temps est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.

b. En été, }

{^a Trente trois ans.{^a Il est veuf & a un enfant.{^a Depuis 13 ans & demi.{^a Il a été élevé à Chermex, & s'y est occupé de l'agriculture jusqu'à sa 19^e année, qu'on lui a confié la Régence.{^a Dans la saison qu'il ne fait que 2 écoles par jour, il est obligé de s'occuper dans son état primitif, avant d'apporter ses écoles, pour trouver un petit supplément à sa mince pension.{^a 70.{^a Le nombre varie de 16 à 25.

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

{^a Le Régent a la jouissance d'environ 100 francs, dans le Jardin, dont la valeur capitale peut être de 15 francs,{^a & le revenu annuel de dix bat. L'acquisition en a été faite par le Village de Chermex, & les 5^e, & par le hameau de Tongier, & l'autre sixième.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école?

{^a Les croix réunies à ceux des pauvres, d'autant que l'hôpital de Montreux paye la majeure partie de la pension.{^a Les Pauvres, dont le nombre varie de 10 à 15, ne payent rien; mais le reste des enfants de l'école payent chacun un bat. par mois, lorsqu'ils fréquentent. Cet objet vaut annuellement 36 à 40 francs.{^a Il a été réparé en 1790.{^a Il n'y a qu'une chambre de l'école; le reste de la maison est à l'usage particulier du Régent.{^a Il n'y a qu'une chambre de l'école; le reste de la maison est à l'usage particulier du Régent.{^a Il seraient froids à propos d'abolir ce genre de contribution, d'autant plus que l'on remarque qu'il sert de prétexte à des personnes qui méconnaissent l'importance de l'instruction, & à trop intéressés.) Pour faire absenter à leurs enfants, toutes les écoles, hors celles des 3 ou 4 Mois d'hiver, si à défaut d'autres moyens de payer les Régents, les parents doivent contribuer, il vaudrait mieux fixer pour l'année un prix par chaque enfant. Les écoles seraient certainement plus fréquentées.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

a. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Recapitulation des différents objets qui forment la pension de l'instituteur.

fromt A Quarterons & Messel 20—
misure de Vevry

argent

terme moyen du produit des Mois
mentionnés à l'article 14° — L. 38.

Plus en l'article 16° — L. 52

Des Caisses Communales du
Châtellard & des Planches — L. 18

Revenu du petit Jardin pres. — 1

Total — 109 L.

(5)

L Régent reçoit annuellement de l'Hôpital de Montreux, argent, 52 francs, froment Quarterons, & Messel 20 quarterons mesure de Vevry.

Du bois d'affouage, par le moyen d'une bûche par jour, qui paille chaque enfant, pendant le temps qu'il faut échauffer la chambre d'école.

Ce qui est payé par l'Hôpital décrite de son grief & des Cendres de Buriez. Buriez, comme je ne me mêle pas des affaires publiques, je ne le sais que par où dire.

{ Il n'y en a point.

III

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Abbaye.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? c'est un village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? il appartient à la commune de Abbaye avec le Pont de les Bioux

c. De quelle Paroisse & de quelle Agence, relève-t-il? De la Paroisse & de l'Agence de Abbaye.

d. District District de la Vallée du lac de Joux

e. Canton Canton du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au refort de chaque école.

La circonference du premier quart d'heure comprend le village de Abbaye qui contient 41 Maisons & 56 Maisons écartées

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux,

ou des fermes appartenantes au refort de chaque école. Il y a cinq maisons écartées qu'on appelle Groinroux en corse une maison isolé du côté de Bille à l'Orient dit sur St. Michel

a. On indiquera l'éloignement de cha-

can du lieu de l'école, &c. Elles sont à un quart de lieu de l'Abbaye du côté du midi la Maison isolé du côté de Bille est à un quart de lieu de l'Abbaye, à l'Orient

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? Dans les maisons écartées il y a 5 enfants dans celles du côté du Vent & du côté de Bille à l'Orient trois enfants

107 834